

NORME
INTERNATIONALE

ISO
4301-4

Première édition
1989-09-01

**Grues et équipements correspondants —
Classification —**

Partie 4:
Grues à flèche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Cranes and related equipment — Classification —

Part 4: Jib cranes — 4:1989

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6c72eb04-2808-49e6-b2c5-4ac8bb71628d/iso-4301-4-1989>



Numéro de référence
ISO 4301-4 : 1989 (F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 4301-4 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 91 *Grues, appareils de levage et équipements correspondants*.

L'ISO 4301 comprendra les parties suivantes, présentées sous le titre général *Grues et équipements correspondants* — *Classification*:

- *Partie 1: Généralités*
- *Partie 2: Grues mobiles*
- *Partie 3: Grues à tour*
- *Partie 4: Grues à flèche*
- *Partie 5: Ponts roulants et ponts portiques*

Grues et équipements correspondants — Classification —

Partie 4: Grues à flèche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 4301 établit la classification des grues à flèche, autres que grues à tour, grues mobiles et grues sur voie ferrée, basée sur le nombre de cycles de manœuvre à effectuer pendant la durée de vie prévue de l'appareil et de ses mécanismes, ainsi que sur le coefficient du spectre des charges représentant l'état de charge nominal.

2 Référence normative

La norme suivante contient des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 4301. Au moment de la publication, l'édition indiquée était en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur cette partie de l'ISO 4301 sont invitées à rechercher la possibilité

d'appliquer l'édition la plus récente de la norme indiquée ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 4301-1 : 1986, *Grues et appareils de levage — Classification — Partie 1: Généralités.*

3 Classification

La grue dans son ensemble ainsi que ses mécanismes doivent être classés conformément à l'ISO 4301-1.

Le tableau 1 fournit des indications d'ordre général quant à la classification caractéristique des grues à flèche en fonction de leur utilisation.

Lorsque la classe d'utilisation et l'état de charge ne sont pas connus, la classification indiquée doit être considérée comme un minimum.

Tableau 1 — Indications relatives à la classification des grues à flèche et de leurs mécanismes en fonction de leur utilisation

N°	Type de grue	Conditions d'utilisation	Groupe de classification de l'appareil dans son ensemble	Groupe de classification du mécanisme dans son ensemble				
				Levage	Relevage de la flèche	Direction du chariot	Rotation	Translation
1	Grue à commande manuelle		A1	M1	M1	M1	M1	M1
2	Grue d'atelier destinée à des tâches d'assemblage		A2	M2	M1	M1	M2	M2
3 a)	Grue de bord avec crochet		A4	M3	M3	—	M3	—
3 b)	Grue de bord à benne preneuse ou électro-aimant		A6	M5	M3	—	M3	—
4	Grue de chantier naval		A4	M5	M4	M4	M4	M5
5 a)	Grue d'entrepôt avec crochet		A4	M4	M3	M4	M4	M4
5 b)	Grue d'entrepôt à benne preneuse ou électro-aimant		A6	M6	M6	M6	M6	M5
5 c)	Grue d'entrepôt à benne preneuse ou électro-aimant		A8	M8	M7	M7	M7	M6
6 a)	Grue portuaire avec crochet	Utilisation régulière en service intermittent ¹⁾	A6	M5	M4	—	M5	M3
6 b)	Grue portuaire avec crochet	Utilisation intensive ¹⁾	A7	M7	M5	—	M6	M4
6 c)	Grue portuaire à benne preneuse ou électroporteur	Utilisation régulière en service intermittent ¹⁾	A7	M7	M6	—	M6	M4
6 d)	Grue portuaire à benne preneuse ou électroporteur	Utilisation intensive ¹⁾	A8	M8	M7	—	M7	M4

1) Pour les définitions de « utilisation régulière en service intermittent » et « utilisation intensive », se reporter à l'ISO 4301-1.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 4301-4:1989

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6c72eb04-2808-49e6-b2c5-4ac8bb71628d/iso-4301-4-1989>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 4301-4:1989

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6c72eb04-2808-49e6-b2c5-4ac8bb71628d/iso-4301-4-1989>

CDU 621.873.1.001.33

Descripteurs : matériel de manutention, appareil de levage, grue, classification.

Prix basé sur 2 pages
